



Déclaration liminaire de la CGT Educ'action au CHSCT Académique du 9 Novembre 2022

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui pour sans doute l'une des dernières fois pour le CHSCT Académique, la CGT Educ'Action souhaite dresser un rapide tour d'horizon de la situation actuelle des personnels de l'Education Nationale en matière de santé, sécurité et conditions de travail .

En premier lieu, la question de la reconnaissance du travail des personnels. Elle passe principalement par leur rémunération et à la veille de la journée de grève et de mobilisation interprofessionnelle à laquelle appelle la CGT, le constat est édifiant. Le relatif dégel de 3,5% du point d'indice est loin de compenser l'accélération de l'inflation, et les perspectives hypothétiques d'augmentation sont suspendus à un « travailler plus pour gagner plus » que la CGT a toujours dénoncé. Quand aux personnels précaires, les 80 Millions d'€uros de "rallonge" au budget 2023 pour revaloriser les AESH devrait se traduire compte tenu du nombre d'AESH, par une augmentation de 18€ brut par mois en moyenne seulement...

Les difficultés que plusieurs établissements de l'académie, comme le lycée de Lorgues ou celui de Saint Maximin, ont connu avec des personnels en souffrance dès la rentrée , notamment des personnels administratifs et de vie scolaire, pose la question des conditions de travail et en particulier du manque de moyens . Et la perspective du budget 2023 avec ses milliers de suppression de postes prévus, laisse malheureusement augurer que l'académie continuera de se maintenir en dernière position en matière de taux d'encadrement dans le 1^{er} degré par exemple.

Enfin en ce qui concerne l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines, le changement de ministre n'a pas changé grand-chose à la politique menée. Ainsi le ministre de l'Éducation nationale a confirmé la tenue des épreuves de spécialité en mars 2023 contrairement aux demandes qui avaient été faites de repousser ces épreuves en juin. Puis, un mois après la rentrée, au mépris de toute logique pédagogique le ministère a proposé de supposés allègements de programme qui vont se traduire en fait selon les disciplines par des alourdissements. La CGT appelle d'ailleurs avec d'autres organisations syndicales et des associations de spécialistes à signer massivement la pétition pour le report de ces épreuves.

De la même manière après la mobilisation exceptionnelle du 18 Octobre dernier pour défendre les lycées professionnels, le ministère poursuit la mise en œuvre de sa réforme. Pour la CGT, il s'agit d'une volonté délibéré de démanteler la voie professionnelle sous statut scolaire, c'est pourquoi nous appelons à une nouvelle mobilisation massive de l'ensemble des personnels à partir du 17 novembre .

Enfin au plan local, la CGT tient à dénoncer le changement de doctrine, sans concertation, et au mépris des textes en vigueur, qui a conduit, depuis la rentrée, à remettre en présentiel bon nombre de personnels vulnérables, qui étaient auparavant en ASA Covid.

Ces derniers ont été sommés parfois brutalement de reprendre le travail, sans même avoir pu rencontrer le médecin de prévention. Certains ont même été placés d'office et de manière rétroactive en congés maladie, alors même que lors des CHSCT précédents, il avait été convenu d'un dispositif progressif de reprise d'activité et d'un accompagnement RH pour ces personnels.